



NON A LA MUTATION DISCIPLINAIRE DE SAID LHADJ MOHAND, NOTRE COLLEGUE GARDIEN DE LA SOCIETE ONET

Monsieur Salha, directeur d'EDF R&D, Madame Penot, Directrice des ressources humaines,

Nous avons été plus de 480 personnes à signer la pétition en soutien à notre collègue Saïd, gardien sur le site de Chatou depuis près de 20 ans et très apprécié de tous, tant pour son professionnalisme que pour sa gentillesse.

Si ce soutien massif lui a sans doute évité un licenciement immédiat, il a néanmoins été remplacé par une mutation disciplinaire qui l'éloigne fortement de son domicile (il habite déjà loin) et le coupe de tous ses collègues et de son environnement de travail. Cette sanction est profondément injuste.

Les « fautes graves » qui lui sont reprochées sont celles invoquées au cours de son entretien préalable au licenciement le 1^{er} avril 2025. De son côté, Saïd conteste ces deux points.

Nous ne pouvons accepter l'intervention d'EDF qui a conduit à cette sanction. EDF a les moyens d'exiger auprès d'ONET le maintien de Saïd Lhadj Mohand, ingérence ou non. Nous avons demandé à la DIG de s'opposer à un licenciement ou une quelconque sanction mais ils ne sont manifestement pas intervenus suffisamment. La manière dont EDF traite ses salariés de la sous-traitance n'est pas acceptable. Nous vous avons suffisamment interpellé sur ces questions cruciales. Les gardiens exercent des fonctions pérennes, qui devraient être réinternalisées, comme ils l'étaient à une époque : ce sont nos collègues.

**Qu'EDF s'oppose à cette sanction injuste qui reviendrait
à un licenciement pour Saïd et demande son maintien
sur le site de Chatou !**

L'intersyndicale CGT, FO et SUD-Energie pour le soutien
de Saïd Lhadj Mohand